

PLANTES TERRESTRES

# Ailante glanduleux

*Ailanthus altissima*

Hemelboom × Tree of heaven × Götterbaum  
Synonymes: Arbre des dieux, Arbre du ciel, Faux vernis du Japon



© Lies Op de Beeck @ RBINS

## Origine

Chine

## Voies d'introduction

Planté comme arbre ornemental et dispersion depuis les parcs et jardins (par les graines ou végétativement).

## Usages en Belgique

Dans le passé, cette espèce était fréquemment utilisée comme arbre ornemental dans les jardins, les parcs et le long des voiries.

## Distribution en Belgique

Largement répandu en Région de Bruxelles-Capitale, en Flandre et autour de la vallée de la Meuse. Populations isolées dans le reste du pays. Surtout présent dans les milieux urbanisés.

## Habitats en Belgique

Habitats rocheux, pelouses sèches, accotements et milieux urbanisés.

## Nuisances

Évince la végétation indigène du fait de sa croissance rapide et de la production de composés toxiques dans le sol. Cette espèce augmente le pH et l'azote dans le sol et diminue la disponibilité en eau. Endommage les infrastructures.



© Shutterstock



© Shutterstock



1

© Shutterstock

## Caractéristiques

Espèce pionnière qui forme généralement des petits buissons mais qui peut aussi se déployer en arbre de grande taille (6-30 m maximum)

- Écorce: lisse avec des rayures pâles
- Feuilles: feuilles composées pennées mesurant jusqu'à 90 cm de long; les feuilles sont composées de 25 folioles maximum; les folioles ont des petites dents munies d'une glande 1
- Fleurs: Inflorescences en grappes érigées; fleurs petites et jaunes; les fleurs mâles ont une odeur désagréable; floraison de mai à août
- Graine: 3 cm de long et 0,8 cm de large; contenue dans une samare de couleur rouge-brun clair; fructification: septembre à octobre

## Espèces ressemblantes

Dans l'environnement ou le commerce, cette espèce peut être confondue avec l'espèce exotique *Rhus typhina* (mais les feuilles de ce dernier ne sont pas munies de glandes). L'espèce peut aussi être confondue avec les espèces du genre *Fraxinus*, par exemple *F. excelsior*, et avec *Juglans regia* et *Juglans nigra*.

## Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

- <https://waarnemingen.be/media/species/invasive/pdf/6336.pdf> (NL)
- Clefs de détermination (disponibles en FR, NL et EN): <https://q-bankplants.eu>

SITES RÉGIONAUX

- Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>
- Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-planten> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

- <http://www.iasregulation.be/fr>

## Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, cultivée, utilisée, plantée, mise en situation de se reproduire ou de s'étendre, échangée ou libérée intentionnellement dans la nature à travers toute l'Union européenne.